

ULCC | CHLC

CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

**RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ÉLABORATION
ET LA GESTION DES PROGRAMMES (CCÉGP)
(2023)**

**Présenté par
Peter J. M. Lown, c.r.
CHLC**

Nous tenons à signaler au lecteur que les idées et conclusions exposées dans le présent rapport, y compris les textes législatifs proposés, les commentaires et les recommandations, ne correspondent pas nécessairement à celles adoptées par la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, et ne représentent pas nécessairement ses opinions ni celles de ses délégués et déléguées. Veuillez consulter le procès-verbal et les résolutions adoptées à ce sujet à la réunion annuelle de la Conférence.

**Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard
Août 2023**

Ce document est une publication de
la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada.
Pour plus d'informations, veuillez contacter
info@ulcc-chlc.ca

Rapport du Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes (CCÉGP) (2023)

[1] J'ai le plaisir de présenter ce rapport au nom du Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes (CCÉGP).

[2] Je tiens tout d'abord à exprimer ma sincère reconnaissance à tous les membres du CCÉGP, dont la liste figure à la fin de ce rapport, pour leur participation à nos réunions mensuelles et pour le travail qu'ils ont accompli entre les réunions. Je tiens à souligner en particulier l'aide active de ma vice-présidente, Christine Badcock, qui m'a remplacé avec compétence et a assumé certaines tâches pour alléger ma charge de travail.

[3] Le travail du CCÉGP s'inscrit dans un certain nombre de cycles, qui se chevauchent souvent mais dont les fonctions sont distinctes. Notre examen des projets existants et des projets possibles commence en septembre/octobre - nous mettons la dernière main aux projets qui ont été finalisés lors de la réunion annuelle et mettons le cap sur les projets existants en vue de la prochaine réunion annuelle. En outre, nous tentons d'identifier les projets possibles qui ont été suggérés.

[4] La première étape est celle de nos critères de sélection. La deuxième étape consiste à s'assurer que nous disposons de suffisamment de connaissances pour prendre une décision éclairée. Un projet proposé peut sembler intéressant, mais il se peut que nous n'ayons pas une compréhension suffisante du sujet. Dans ce cas, nous pouvons engager un chercheur ou une chercheuse pour effectuer une première étude sur ce qui se passe dans le domaine et développer un document qui décrit l'état actuel de la législation dans le pays. Une deuxième possibilité est celle où le sujet est intéressant, où nous avons un minimum de connaissances, mais où nous avons besoin d'identifier les problèmes, les parties intéressées et la probabilité de mise en œuvre. Dans ce cas, nous pouvons passer un contrat pour une étude de faisabilité.

[5] Après avoir identifié les sujets et engagé le chercheur ou la chercheuse pour fournir le contexte, le processus d'évaluation se poursuit tout au long de l'année.

[6] Les mois de novembre et décembre sont principalement consacrés aux considérations budgétaires. Les coûts identifiés pour les projets existants et les coûts anticipés pour d'autres projets sont intégrés dans un cycle de budgétisation de trois ans. Cela nécessite une coordination étroite entre la présidence du CCÉGP, le(la) coordonnateur(trice) de projets et le(la) directeur(trice) exécutif(ve). À la mi-janvier, le budget complet du CCÉGP est présenté au Comité du budget et des finances.

[7] Le dernier élément crucial du budget est l'examen, en février, des coûts de l'année en cours jusqu'à la fin de l'année. Cette année, nous avons procédé à un examen très rigoureux pour tenter de contribuer à la réduction du déficit prévu. Nous avons pu reporter certains coûts de projets pour aider à réduire le déficit global du budget de la CHLC.

[8] Les mois de février et mars représentent une période pendant laquelle tous les groupes de travail préparent les présentations à la réunion annuelle du mois d'août. Si des questions politiques doivent être soumises aux Sections, les documents doivent être diffusés au moins deux mois avant la réunion annuelle. La plupart des groupes doivent donc finaliser leurs documents pour le 15 mai au plus tard. Cela laisse du temps pour le formatage, la traduction et la révision finale par les experts en la matière. Le délai est très court et tout problème de dernière minute doit être traité très rapidement. Un problème auquel nous sommes régulièrement confrontés concerne les commentaires : lorsque la révision du document français est terminée, il y a souvent des endroits où les commentaires doivent être clarifiés dans le document anglais.

[9] Cette année, le CCÉGP a identifié deux projets pour lesquels une dérogation était nécessaire afin de régler des problèmes survenus juste avant le délai de soumission de deux mois. Je tiens à remercier les nombreux gens qui ont effectué des révisions supplémentaires et des traductions dans un délai très court.

[10] Les processus de génération de sujets et de sélection de projets ont été affinés et mis en œuvre. Lorsque nous approuvons un projet, nous disposons d'une bonne base de connaissances et d'une bonne appréciation des questions qui seront abordées.

[11] Cependant, nous sommes toujours confrontés à deux problèmes particuliers. Le premier est de trouver des membres de groupes de travail prêts à consacrer du temps aux réunions mensuelles (et aux « devoirs » souvent imposés par la présidence du CCÉGP!) Le second est de trouver des dirigeants et dirigeantes et des experts et expertes en la matière. Souvent, nous avons compté sur le réseau et les contacts de la présidence du CCÉGP, ou les tâches ont été confiées par défaut à la présidence. La capacité de la CHLC à répondre à ces problèmes et à les surmonter sera cruciale pour qu'elle puisse produire des lois uniformes convaincantes à présenter aux administrations. Chaque année, nous avons un mélange de propositions de projets qui sont à différents stades d'achèvement. Cette année, trois projets seront achevés et nous devons examiner de près notre inventaire de projets en cours.

[12] Cette année, il y a eu un événement que personne n'avait prévu : le décès prématuré de notre coordonnateur de projets, Clark Dalton, c.r. Clark et moi avons travaillé en étroite collaboration. Son soutien au CCÉGP a été substantiel et inestimable. Parfois, depuis février, quelque chose se produit ou se dit qui rappelle tout ce que Clark a fait pour la CHLC et ce à quoi il a contribué. Mon ami et collègue me manque énormément.

[13] J'ai eu le plaisir et le privilège de présider le CCÉGP et de contribuer à la CHLC. Je remercie tout particulièrement ma vice-présidente et la directrice exécutive pour leur soutien et leur assistance.

Respectueusement soumis,

Peter J M Lown, c.r.
Président du CCÉGP

[14] Inventaire des projets et dates d'achèvement prévues :

- Jugements canadiens Août 2023
- Conventions de rédaction Août 2023
- Sociofinancement (modification) Août 2023
- Ententes de confidentialité Août 2024
- Coentreprises Août 2024
- Sociétés en nom collectif En cours
- Recours collectifs En cours
- Droit international privé En cours
- Franchises Ne sera pas poursuivi
- Diffamation en ligne En cours d'examen
- Exécution à distance des documents En cours d'examen
- Succession ab intestat En cours d'examen
- Traitement des animaux En cours d'examen

[15] Membres du CCÉGP pour 2022-23 :

- Peter Lown, c.r., (président du CCÉGP) (AB)
- Sarah Dafoe (présidente de la CHLC) (AB)
- Matthew Hinshaw (vice-président de la CHLC) (AB)
- Christine Badcock (présidente de la Section civile) (YT)
- Anny Bernier (présidente de la Section pénale) (QC)
- Laurence Bergeron (représentante du gouvernement du Québec) (QC)
- Kathryn Sabo (représentante du gouvernement du Canada; experte en droit international privé) (CA)
- Michelle Cumyn (QC)
- Kathleen Cunningham (C.-B.)
- Michel Deschamps (QC)
- Manon Dostie (CA)
- Maria Markatos (SK)
- Darcy McGovern, c.r. (SK)
- Valérie Simard (CA)
- Elizabeth Strange (N.B.)
- Clark Dalton, c.r. (coordonnateur de projets - jusqu'au 15 février 2023) (AB)
- Michelle Lemieux (directrice exécutive) (ON)